



Directrice de Publication : Caroline Claire Yankep

Jeunesse TRANS FERT

Une jeunesse capable de s'assumer devant toute épreuve socio politique en préservant l'esprit civique et le sentiment national.

N° 91

Une publication périodique de la *Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)*

Décembre 2021

SOYONS MEILLEURS EN 2022



**Plaidoyer pour
L'Institutionnalisation
des Permanences
Parlementaires :**

**Pensez-y chers
décideurs. La jeunesse
vous attend.**

**Faites partie du plaidoyer et
soutenez les jeunes pour
l'amélioration de leurs
conditions.**

**Be part of the advocacy and
support young people to
improve their living
conditions.**

Les Députés camerounais doivent montrer leur engagement dans la lutte contre le chômage des jeunes en acceptant de faire convertir les fonds alloués aux micros projets, à des fins d'institutionnalisation des permanences parlementaires, ce qui aura comme avantage de mettre l'expertise des jeunes au service des analyses politiques.

Si chaque député recrute 5 jeunes, ce sera un total de 900 emplois créés. Soutenez la campagne de

La paix, l'amour et le travail fondent l'unité de la nation, le progrès et l'évolution à tous ceux qui bâtissent la nation. Débroussons nos savanes, remuons notre terre, pour le progrès du pays car c'est son trésor. DMJ lance ce cri en guise de plaidoyer pour le changement de comportements, de mentalités et de pratiques dans nos communautés et dans notre société tout entière. La nation camerounaise a besoin de tous ses fils et filles.

Si hier encore notre verbe n'était pas celui d'une action louable en faveur des vulnérables autour de nous, les mutations sociales et les défis sécuritaires y compris sanitaires nous obligent à revoir nos relations pour extirper les facteurs qui agissent comme des pesanteurs pour freiner l'inclusion et l'intégration nationales. Les conflits intra et intercommunautaires jusque dans les communautés de foi doivent cesser de creuser les clivages linguistiques, religieux, ethniques et tribaux.

Si en établissant le bilan de 2021 nous constatons avoir réalisé des bénéfices à nous détruire mutuellement par la promotion des injustices, la prolifération des violences et la dépravation des mœurs, l'exacerbation du discours de haine et l'instrumentalisation des réseaux sociaux à des fins de propagande des stéréotypes et préjugés,

sachons que de telles entreprises ne résistent pas au temps ni à l'histoire d'un peuple. Le respect de la différence a toujours été, est et doit être le ciment qui construit l'harmonie relationnelle, l'entente et la solidarité.

La jeunesse camerounaise doit faire sienne les fonctions de plaidoyer. Mieux encore, elle doit renoncer aux pratiques néfastes qui teintent la société, donnant le sentiment que notre pays est mal parti en raison des valeurs qui se perdent au quotidien, alors que le mal semble s'amplifier par contamination ou imitation. Notre jeunesse doit changer, et puiser dans ses propres forces sa propre intelligence, son imaginaire pour transformer son devenir.

Dans cette perspective, en souhaitant bonne année, dites-vous bien qu'il nous revient, chacun en ce qui le concerne, de rendre l'année 2022 bonne et heureuse. Il convient de changer positivement dans ses habitudes, ses attitudes, et d'épouser des valeurs dignes de celles qui fondent la nation.

Rendons-nous meilleurs pour que 2022 soit une année bonne et heureuse. Soyons de ceux qui préservent l'harmonie dans les foyers et les familles, afin de sécuriser la confiance, la paix et le développement dans notre monde. En un mot comme en mille, soyons les meilleurs en 2022.

Ensemble pour changer le monde



Together to change the world

An 12 du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (2009-2021)

En décembre 2021, le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) souffle sur sa douzième bougie d'anniversaire. Noces de soie, pourrait-on dire si cela était un mariage. Qu'est ce qui a changé au sein de la jeunesse ? Le processus de renouvellement des organes déconcentrés du CNJC augure-t-il une assimilation de la citoyenneté responsable ? Les principaux dirigeants à différents niveaux communiquent-ils toujours sereinement avec les associations qui constituent leur base ? Comment procède-t-on au niveau communal, départemental, régional, en ce qui concerne les consultations entre les jeunes afin de canaliser leurs préoccupations ?

Transfert Numéro 000 d'octobre 2009 écrivait ceci en son temps: "Attention au faux départ", parlant des premières élections qui devaient se dérouler de Novembre à Décembre 2009 à différents niveaux : Communal : 7-8 novembre 2009 ; Départemental : 21-22 novembre ; Régional : 5 Décembre 2009, National : 19 décembre 2009 [https://www.dmjcm.org/wp-content/uploads/2019/06/Transfert-N°-00-_CNJC_-Sept-2009.pdf]. Nous reprenons in extenso le texte d'octobre 2009 afin de laisser à chaque lecteur le soin de tirer sa propre leçon et conclusion.

“La jeunesse a longtemps décrié sa mise à l'écart de la gestion des affaires publiques de la cité. La création en 2004 du ministère de la jeunesse a donné des lueurs d'espoir pour une lisibilité et une visibilité de la prise en compte du genre jeune par les pouvoirs publics et par la société toute entière. Des années se sont écoulées. Cinq au total, sans que la situation s'améliore. Le mystère de la transformation voire de la transfiguration du jeune ne s'est pas opéré, malgré l'accouchement d'une politique nationale de la jeunesse (2006) et la mise en place de programmes et projets en faveur de la jeunesse (Pajer-U, Piaasi, ...).

Février 2008 qui nous rappelle les émeutes et son flot d'analyses diverses et variées, plus divergentes que complémentaires, rappelle aussi les inquiétudes constantes de la jeunesse soucieuse d'une



existence, d'un avenir et d'un devenir radieux; une jeunesse qui veut retrouver les rêves de ses aînés. Pour favoriser davantage l'expression de cette jeunesse et sa participation à l'animation sociopolitique et économique du pays, le Conseil National de la Jeunesse sera mis sur pied, avec ses organes du niveau communal au niveau national. Comment se dérouleront les élections ? Comment se comporteront les candidats, les électeurs et leurs associations respectives ? Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) qui prône une culture juridique et politique à travers le projet "Connaissance et Appropriation des Institutions Démocratiques" (CAID) rappelle aux jeunes qu'un faux pas n'est pas permis.

Chacun devra faire montre d'intégrité, de respect du droit durant tout le processus, tout ceci dans la non-violence et la transparence. Ce premier départ est un test : celui des pionniers. Il ne doit pas être manqué. DMJ lance ce cri pour éveiller l'esprit de responsabilité qui doit prévaloir en tout temps et en tout lieu. “Attention au faux départ” car il pourrait annihiler tous les efforts de mise ensemble des jeunes en construction et donner raison à ceux qui croient qu'il y a un âge pour être compétent.

Poème contre la violence

La Campagne Citoyenne contre les Querelles Ethnico Tribales et la Discours de la Haine et la Prévention de la Consommation des Drogues et Stupéfiants par les Jeunes (CACIQUE) menée au lamidat de Maroua a révélé des talents. Sidiki Ousmanou, jeune appelé du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD), s'est convaincu qu'un poème peut contribuer à conscientiser ses pairs sur les questions de sécurité humaine.

O mon Pays le Cameroun!

Ô mon cher pays, le Cameroun !
La violence veut arracher ta beauté
Elle est le symbole d'intolérance et de brutalité

La violence sème terreur et déraison
Dans les différentes parties de ton Unité
Elle chasse les valeurs comme tolérance et raison
Elle importe la guerre civile, haine et différents tribaux

La violence ne résout pas nos problèmes
Elle ne fait qu'empirer nos difficultés
Sans toute fois trouver un terrain d'entente

La violence ennemi de l'harmonie
Veut tout détruire sans construire
Elle est la déraison, non la raison

Quand est-ce que la violence devient l'harmonie ?
Je dirai lorsque la destruction devient construction,
Lorsque l'intolérance et déraison deviendront tolérance
et raison.



Sidiki Ousmanou
Maroua 2^e

Campagne CACIQUE au Lamidat de Maroua. C'était une opportunité pour les jeunes de s'entretenir avec Sa Majesté Bakary Bouba, Lamido de Maroua. Les échanges étaient relatifs aux rapports entre l'autorité traditionnelle et les jeunes. De tels espaces de concertation sont à perpétuer.



Développer la confiance en soi chez les jeunes



Les jeunes des Communes de Mokolo dans le Mayo Tsanaga, Tokombere et Mora dans le Mayo Sava ont vécu des expériences uniques dans le cadre du projet de Responsabilisation Citoyenne des Jeunes dans le Renforcement de la Décentralisation, la Redevabilité Communautaire Inclusive à travers l'amélioration des relations et interactions entre les acteurs locaux. L'objectif général était d'accroître la contribution des jeunes dans le développement des initiatives locales de cohésion sociale et de développement durable. Il était en outre question de développer la confiance en soi chez les jeunes et réduire les distances qui les éloignent des responsables des institutions communales, administratives et sécuritaires, de sorte que leurs potentialités et capacités locales soient mises à contribution dans les processus de paix et de règlement des conflits, en l'occurrence la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

D'Avril à Novembre 2021, près de 446 jeunes ont été interrogés sur leurs besoins en communication avec les autorités locales. La

plupart (57%) a exprimé le vœu d'échanger avec le Maire de la Commune. D'autres ont souhaité discuter respectivement avec les Préfets (10%), les Sous-Préfets (9%), les Délégués d'Arrondissement de la Jeunesse (6%), et 5% avec les Chefs Traditionnels. Cet état des statistiques révèle l'urgence de créer des facilités d'accès des jeunes auprès de certaines institutions et administrations pour faire valoir leur désidérata. En contexte de décentralisation, il faut en tenir compte.

Seulement, DMJ exhorte les jeunes à ne pas évoluer en rangs dispersés ou de façon individuelle ; mais de se constituer en association, de murir leurs préoccupations avant de les exprimer en termes de problèmes, mais aussi et surtout de propositions de solution. Pour les mettre en condition, il a fallu développer en eux la confiance en soi (self-confidence). Différents ateliers durant lesquels plus de 90 jeunes ont été formés à l'analyse de contexte, la communication non violente et stratégique, ont précédé la mise en situation concrète de dialogue entre les jeunes et les autorités, la réalisation des émissions radio mettant en scène les jeunes et des autorités, les activités de lobbying ayant conduit les jeunes vers les autorités pour la restitution des ateliers.

Ce projet en faveur des jeunes dans le cadre du programme relatif au « Renforcement des capacités des magistrats et des administrateurs en service dans les régions vulnérables du Cameroun » a été mis en œuvre grâce à un appui financier du Global Center on Cooperative Security (GCCS) en partenariat avec l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans le cadre du programme axé sur l'amélioration de la gouvernance dans le contexte de la gestion du terrorisme tout particulièrement dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Leçons de l'évaluation externe de PRECOFAT

Entre Janvier et Novembre 2021, une mission d'évaluation externe assistée a été déployée dans les six Communes de mise en œuvre du Projet de Prévention des Conflits Fonciers et Accès Sécurisé à la terre (PRECOFAT). Au sortir de ces travaux qui ont aussi permis de réaliser un documentaire, plusieurs leçons sont à tirer. Sur 62 répondants dans les entretiens avec le consultant, plus de 50% des bénéficiaires du projet disposent de terres, dans la plupart des cas non immatriculées, tandis que l'autre moitié n'en dispose pas du tout. Toute chose qui prédispose les communautés à des conflits fonciers du fait de la non sécurisation desdites terres et de la ruée vers ces ressources pour ceux qui n'en disposent pas encore. Les bénéficiaires souhaitent une continuation de l'intervention de DMJ et un accompagnement à travers entre autres l'appui juridique aux différentes parties prenantes.

Les participants au projet sont désormais plus avertis pour réaliser avec prudence les transactions foncières, comme en témoigne leur connaissance de plusieurs éléments de la procédure. 57% d'interviewés penseront à vérifier l'origine ou les propriétaires réels du terrain, 46% se rapprocheront du Chef de quartier ou de village. 14% solliciteront une décision ministérielle le cas échéant, 29% chercheront à établir le dossier technique.

50% feront la transaction financière par devant notaire, 68% évoqueront le titre foncier, 39% penseront au certificat de propriété, 39% évoqueront le paiement des frais cadastraux, 18% évoqueront le morcellement, 4% songeront au géomètre. Ces données montrent que des mesures individuelles et communautaires sont de plus en plus en train d'être prises par les populations pour réduire les risques de conflits fonciers.

Les hypothèses émises au départ du projet PRECOFAT étaient que si les jeunes et les femmes prennent conscience des types de conflits fonciers réguliers auxquels ils s'exposent ainsi que leurs manifestations et impacts dans leur vie, et si leurs capacités sont renforcées sur la loi foncière et les normes coutumières qui régissent le foncier, alors les jeunes et les femmes sauront comment s'entourer des mesures de prudence et d'intégrité dans leurs opérations foncières. Dès lors, ils vont commencer à s'appuyer sur la loi et les normes coutumières pour mener des opérations liées au foncier. Si en outre ces jeunes et ces femmes sont outillés en compétences pour prévenir les conflits, ils vont être en mesure d'informer et d'alerter les autorités traditionnelles et communales sur les menaces et risques de conflits fonciers tout en

recourant eux-mêmes à des conseils et accompagnements de la part des personnes averties.

Se faisant, il va se mettre progressivement en place un mécanisme et des mesures communautaires de prévention des conflits. Si toutes ces démarches sont réalisées, les conflits fonciers auxquels s'exposent les jeunes et les femmes seront réduits.

Au final de l'évaluation, 13% des interviewés estiment que les risques de conflits fonciers ont baissé dans leur environnement à la suite du projet PRECOFAT. Ce projet est appuyé par Mesen met een Missie (MMJ), une organisation hollandaise d'obédience catholique basée à la Haye.



Bamendjing community led advocacy support project (Bacola)

The Bamendjing Community Advocacy Support Project around the Bamendjing Dam took a significant turn in 2021 with the support of Global Green Grant Funds, a charitable foundation that supports local environmental causes around the world.

Due to the lack of positive benefits from the Bamendjing Dam for the local communities, they had to demonstrate in June 2020 against the managers of the dam. These demonstrations, considered as not negligible but perfectible, led Dynamique Mondiale des Jeunes to engage an action of accompaniment of the residents of this infrastructure in their claims, this time in an informed and enlightened way.

The accompaniment focused on advocacy and aims to allow these residents to optimize the benefits of the dam and to promote Social and Environmental Responsibility within the framework of this dam project. While the first phase of this accompaniment (July to October 2020) allowed for the laying of the foundations of a community mobilization for this advocacy, the current stage is more concrete and operational.

It is a question of carrying out advocacy actions in order to bring "Electricité du Cameroun" (EDC) and its partners to initiate the

process of effective implementation of policies and measures of environmental and social safeguards, to reduce the harmful impacts of the Bamendjing dam on the population, especially in this context where the locality hosts many displaced populations from the security and socio-political crisis in the North-West and South-West regions.

It must be said that the great needs (in education, food, health and supply of natural resources such as water and sanitation, firewood, etc.) of the population are not yet being met satisfactorily and could constitute, in the medium and long term if the situation does not improve, growing pockets of intra and extra-community tensions.



The environmental management plan contained in the environmental and social impact study report prepared in 2011 by AES Sonel is serving as a basis for the advocacy actions to be undertaken. Prior to this, training on advocacy is planned for about fifty

people including youth, women, notabilities and members of the Bororo community. These people already have an improved understanding of the environmental audit and the environmental and social management plan associated with the Bamendjing reservoir dam and will now advocate for their implementation. The project will be concluded by supporting number of advocacy actions.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT : Réponses aux questions de Saminou (CNJC-Tibati)

Où trouvez la liste des projets de notre localité ?

Cher Saminou, le journal des projets est élaboré par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Toutes ses délégations ont donc des copies et peuvent vous fournir des extraits. Approchez-les pour demander à les photocopier à vos frais. Aussi, des extraits des listes des projets sont affichés chaque année dans les Préfectures, Sous-Préfectures et Mairies. Outre ces institutions, les Mairies et les Délégations des ministères qui s'impliquent directement dans le contrôle de la mise en œuvre des projets (MINEE, MINTP, MINMAP, Service du Patrimoine de la Préfecture) ont chacune toutes les informations liées à leur secteur.

Comment s'informer sur ce que l'administration fait dans ma localité?

Avant l'entrée en vigueur de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui consacre la participation citoyenne à l'action publique dans son article 40, l'article 13 de la loi sur l'orientation de la décentralisation (loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004) reconnaissait le citoyen comme acteur de développement de sa localité, pouvant faire des suggestions, obtenir à ses frais des « procès-verbaux du conseil régional ou du conseil municipal, des budgets, comptes ou arrêtés revêtant un caractère réglementaire. » Les collectivités territoriales décentralisées travaillant avec les délégations des ministères, chacun peut approcher ces dernières pour poser des questions, faire des suggestions ou s'informer relativement à ce sectoriel. La Loi du 13/09/2013 (décret N° 2013/7987/PM) que vous avez reçue montre que le citoyen peut même suivre les projets de sa localité, et s'approcher du Comité de Suivi du BIP pour donner ses constats sur ces projets et obtenir des informations sur tous les projets mis en œuvre dans sa localité.

En dehors des Maires, tous les élus locaux (Conseiller Municipal, Conseiller Régional, Député, Sénateur) sont des relais entre la population et l'Etat, et sont de ce fait des relais d'information avec la population.

Visitez les services déconcentrés de l'Etat, les Mairies, mais aussi les Permanences Parlementaires et les élus locaux en général.

Vous aussi les jeunes, envoyez-nous vos expériences, vos témoignages, vos histoires et questions intéressantes, avec vos photos.

MERCI A NOS PARTENAIRES



Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob
Abbé Gilbert Tuekam
Alice N. Tchoumkeu
Claudia Kaiser

Rédacteur en Chef

Michel Fokou

Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Pettang

Relations Publiques

Jacqueline Saapong Mouna
Igor Tchouateu

Collaboration

Elise Virginie Mvembe
Arnaud Junior Tonga
Eric Kaptchouang Piegang
René Eric Etoga Fouda
Emmanuel Lawane
Cisse Djibril
Elvis Tetang
Charles Wassing Wagai
Estelle Makerou
Roméo Yalham Ben
Yasmine Soumaiyata
Alliance Fidèle Abelegue
Sidiki Ousmanou